



Le 18 avril 2006

Le Centre National de la Chanson, des variétés et du Jazz
& le Hall de la Chanson
présentent
le premier inventaire de l'état des ressources
patrimoniales de la chanson en France.

Dans le cadre du 30^è Printemps de Bourges

le samedi 29 avril à 17h00

à l'Auditorium*

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz et le Hall de la Chanson ont souhaité depuis 2005 engager une collaboration pour la valorisation du patrimoine.

Cette collaboration s'est traduite par la réalisation d'une base de données en ligne qui dresse **un premier inventaire de l'état des ressources patrimoniales de la chanson en France.**

A cette occasion, et en présence de Daniel Colling, Président du CNV, Serge Hureau, directeur du Hall de la Chanson présentera les contenus de ce premier inventaire (400 fonds publics et privés).

Au-delà de cette présentation, les représentants du CNV et du Hall de la Chanson, présenteront et commenteront les suites qu'ils souhaitent donner à ce projet, en stimulant les professionnels de la musique à nourrir cet inventaire évolutif en se forgeant ainsi l'outil de leur propre mémoire.

Entrée Libre, dans la limite des places disponibles.

* Auditorium du muséum d'histoire naturelle - impasse René Ménard 18 000 Bourges
ou rue Serge Gainsbourg – Rives d'Auron 18 000 Bourges (sur le site du festival)

Pour mémoire :

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe sur les spectacles de variétés; il compte aujourd'hui près de 1200 entreprises de spectacles affiliées. C'est ainsi qu'en 2005, près de 12,5 M. € ont été collectés au titre de la taxe, et on permis d'aider plus de 730 projets, pour un montant dépassant les 11,3 M€.

Le Hall de la Chanson, Centre National du Patrimoine de la Chanson, des Variétés et des Musiques Actuelles, est une association qui oeuvre depuis 1990 à la mise en valeur des répertoires de la chanson. Soutenue par le Ministère de la Culture et par la Sacem, elle produit des spectacles, des expositions, des conférences chantées, des sites Internet, des actions culturelles... toujours en direction du grand public. Ses sites Internet, consultables librement via le portail www.lehall.com, reçoivent plus de 50 000 visiteurs chaque mois.

Pour plus d'informations :

Service communication du CNV : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>